

SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

Délibération n°20032026-005

Date de la convocation

Le 16/03/2026

Objet de la délibération**ELECTIONS
MUNICIPALES 2026****VERSEMENT DES
INDEMNITES DE
FONCTION AUX
ADJOINTS AU MAIRE
ET AUX
CONSEILLERS
DELEGUES**

Le Maire,



L'An deux mille vingt six, le vendredi 20 Mars à 19h30 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. DECOMBE Emeric, TARRIT Maryse, AMBLARD Patrick, BONHOMME Sabrina, FERREIRA Manuel, GALLOIS-THOMAS Audrey, VERNY Elisabeth, CIZERON Marc, BENALI Marie-Hélène, MOREAU Teddy**Absents excusés** : DE RYCKE Cyril donne pouvoir à**Secrétaire de séance** : Mme TARRIT Maryse- **Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,- **Vu** les arrêtés municipaux du 20 Mars 2026 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal, (pour rappel : population (*habitants*) moins de 500 - taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique 10.89%)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, et avec effet **au 20 Mars 2026**, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire **au taux de 9 %**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, et avec effet **au 20 Mars 2026**, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers délégués **au taux de 4.5 %**

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

Commune de SAINT-BONNET LES ALLIER
MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER
République Française

EXTRAIT D
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.

ID : 063-216303255-20260320-20032026_005-DE

SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

10/03/2026 10:00:00
Mairie de Saint-Bonnet-les-Allier